

ARRÊTÉ n° 2025-054 PORTANT NOMINATION

CIREVE

Le Président de l'Université de Caen Normandie

Vu l'article L712-2 du code de l'éducation,
Vu l'article 5 des statuts du Centre Interdisciplinaire de Réalité Virtuelle de l'Université de Caen Normandie,
Vu la délibération du Conseil du CIREVE en date du 27 février 2025 élisant Mme Sophie MADELEINE et Mme Leslie DECKER pour proposition de nomination en qualité de Directrice et Directrice adjointe du CIREVE au président de l'Université,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Madame Sophie MADELEINE est nommée Directrice du Centre Interdisciplinaire de Réalité Virtuelle de l'Université de Caen Normandie à compter du 28 février 2025 pour une durée de 4 ans.

Article 2 : Madame Leslie DECKER est nommée Directrice adjointe du Centre Interdisciplinaire de Réalité Virtuelle de l'Université de Caen Normandie à compter du 28 février 2025 pour une durée de 4 ans.

Article 3 : La Directrice générale des services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 28 février 2025

Le Président de l'Université,



Publié et Transmis au Rectorat le **06 MAI 2025**

Le présent arrêté peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>